



M A I 2 0 2 2

Le Cancoir

INFO S

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX

26 MARS 2021

MISE DE BOIS ET COUP DE BALAIS



VSC EVENTS

PAGE 5

PASSEPORT VACANCES

PAGE 6

SUBVENTIONS

PAGE 7

PLACE DE SPORT

PAGE 8

Ce matin-là, le soleil était au rendez-vous... les bruissements de la nature nous rappellent l'arrivée du printemps par sa palette de chant d'oiseaux et du chuintement de la Chambronne toute proche dans son lit bordé de molasse et de végétaux. Les verts des végétaux commencent à peine à briller de leurs éclats. Les volets du Refuges du Trési II claquent, symbolisant ainsi son ouverture à la lumière! Le matériel et les

commissions y sont entrées afin de préparer le repas de la fin de matinée. Une fête se prépare. La bonne odeur du café et des croissants flatte nos narines.

Ce matin du samedi 26 mars 2022, les cancoires se rassemblent pour d'une part, participer à la très vieille tradition de la «mise de bois» et d'autre part à la journée cantonale dite du «coup de balais».



Quelques anciens viennent miser; de belles et jeunes familles se réunissent pour nettoyer les chemins forestiers du bois de la chasse, situé entre la Chambronne et la Petite Chambronne nos deux «fleuves» communaux qui se rejoignent pour former la Sorge en direction de Crissier.

A pied, les participants à la mise se rendent vers le refuge Cheseaux situés à une demi-toise du Trésy II. A cet endroit, cinquante stères de bois attendaient patiemment le long de la route forestière. Le spécialiste de la forêt venu en renfort nous rappelle les principes des abattages et de la gestion de la forêt.

D'autre part, en plusieurs petits groupes liés par affinités et de toutes les générations s'arment de sacs pou-belle, de gant et autres pinces afin de ramasser les déchets malencontreusement volontairement ou non «oubliés» au plus profond de Dame Nature. Que de joie et d'émotion que d'entendre les gosses s'enthousiasmer de cette belle mission verte et utile. Bravo à toutes et tous de tous âges, aux cheveux blonds, aux cheveux gris d'avoir réussi cette belle mission du jour, la récolte avec bonheur, mais aussi avec une certaine honte de la négligence de certains, fût excellente et prospère.



11h45, la fumée du BBQ accueille les participants. Les saucisses à rôtir de sanglier du pays sont découpées en tronçons et proposées en guise d'apéritif agrémenté du vin du village pour les uns et d'eau ou de soda pour les autres. Les tables sont sorties au soleil de fin mars, dressées de nappes, de vaisselles, de services et de verres.

La viande grille tendrement sur les braises rougeâtres du feu, les salades mélangées ravissent les papilles de chacun dans un repas champêtre digne des héros d'Astérix. Suivent quelques tartes au «vin cuit» inspirées de nos ancêtres accompagnés de café.

La bonne humeur règne, les enfants rient et courrent, les anciens devisent et rappellent de vieux souvenirs. La Vie tout simplement.

Merci à tous ceux qui ont participé tant à l'organisation qu'à la participation de cette belle journée. A refaire afin aussi de perpétuer quelques traditions et resserrer des liens humains au sein de notre belle commune.



Frédéric Strittmatter, municipal



Le Coup de Balai est une action cantonale de ramassage des déchets dans les espaces publics organisée par les communes.

Villars Sainte Croix se met au diapason et décide de participer à cette belle initiative.

Récit de cette démarche à la fois écolo et joyeuse:

Une matinée à la découverte de nos sentiers pédestres, l'occasion de faire de belles rencontres villageoises dans un esprit convivial. C'est le résumé que je peux faire de cette matinée nettoyage.

L'idée me séduit. C'est l'occasion pour moi de sensibiliser mes filles à la protection de la nature. Leur rappeler que chaque geste compte et que tous les matériaux ne sont malheureusement pas biodégradables.

Mais attention, ne vous y prenez pas! Au programme, pas de contrainte, uniquement de la découverte et de l'amusement. Une promenade ronronnante organisée nous a fait parcourir les sentiers de la forêt. Munies de nos sacs poubelles et gants, nous avons arpentré cette dernière à la recherche des dits déchets.



Anne-Dominique et Jean-Daniel sont nos guides pour ces quelques heures. Juste le temps de construire une hutte en bois et de traverser un ruisseau à la façon Indiana Jones.

Au retour, un verre de vin du village nous attend. S'en suit un lunch à l'esprit villageois et forestier où les maîtres mots sont partage et convivialité. Un grand merci à la commune pour cette initiative intergénérationnelle.

Rendez-vous l'année prochaine!

Retrouvez d'autres photos de cette journée en scannant le QR code ci-dessous avec votre téléphone portable:





2022 DISTINCTION DE L'OUEST



PRIX WAKKER APPEL À CANDIDATURES

DISTINCTION DE L'OUEST: QUALITÉ DU BÂTI DANS L'OUEST LAUSANNOIS

Appel à candidatures

L'Association Ouest lausannois: Prix Wakker 2011 lance un appel à candidatures pour la deuxième édition de la « Distinction de l'Ouest ». Peut être soumise toute réalisation (bâtiment public, de logements ou d'activité, ouvrage d'art, infrastructure, espace public, espace vert, etc.) située sur le territoire des communes de l'Ouest lausannois et ouverte entre octobre 2017 et juin 2022.

Délai de candidatures : courant juin 2022

Conditions et informations (dès avril 2022) :
www.olpw-2011.ch ou www.ouest-lausannois.ch

ÇA ROULE POUR NOUS!

Avec une distance équivalente à près d'un tour de terre effectué chaque jour par les collaborateurs des CMS du canton, la mobilité est une part importante de l'aide et des soins à domicile.



Dans l'Ouest lausannois, les difficultés de circulation et les places de parc limitées génèrent de plus en plus de stress pour les collaborateurs des CMS.

Fort de ces constats, l'APREMADOL (Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois), qui gère les centres médico-sociaux (CMS) des communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix, a décidé de se doter de voiturettes Enuu – Invention biennoise 100% électrique.

Mais en fait, pourquoi Enuu ?

L'Enuu offre tout le confort de la voiture avec tous les avantages du vélo. De par ses dimensions, cette voiturette peut utiliser l'infrastructure vélo pour rouler et se parquer tout en étant complètement protégé du

mauvais temps et en sécurité grâce à sa carrosserie.

Le choix malin: Enuu s'inscrit parfaitement dans notre stratégie écologique avec 0% d'émission de CO² et une faible consommation d'énergie. Pour nos collaborateurs, c'est aussi: éviter les bouchons, ne pas réfléchir et perdre du temps pour trouver une place de parc, être au chaud et au sec et enfin, se déplacer sans le moindre effort.

Avec l'augmentation du trafic et les nombreux travaux dans la région, la voiturette Enuu, se faufilant partout, se présenterait-elle comme la star du futur pour les CMS de l'Ouest lausannois?



VSC SE BOUGE!

Quelques mamans sur un banc, deux ou trois apéros et autant de Ferrero, il n'en fallait pas moins pour qu'un projet d'activités sociales et familiales voie à nouveau le jour.

A nouveau, car ce type d'initiative n'est pas une première à Villars-Sainte-Croix.

En effet, depuis de nombreuses années, plusieurs groupes tels que Le Cercle des Loisirs, les mamans bénévoles, les Drôles de mamans ou encore le groupe gym homme ont rythmé la vie communautaire des cancoires.

Grâce à la motivation et l'engagement de ces différentes associations, notre village n'était pas en reste d'animations sociales.

Puis 2020 est passé par là... Comme pour tant d'autres domaines, le COVID a eu raison de la vie communautaire de notre village. L'enthousiasme est peu à peu retombé. A ce stade, les activités familiales sont en péril.

Fort de ce constat, quelques nouvelles mamans, décident d'unir leurs forces et compétences pour faire revivre cette énergie.

C'est ainsi que sous le nom de VSC Events un nouveau groupe se met sur pieds fin 2021. Après une première rencontre fructueuse avec la commune et quelques soirées de partage d'idées, VSC Events est fin prêt pour sa première fête familiale. Celle-ci a eu lieu le samedi 9 avril au collège. Petits et grands se sont retrouvés pour une grande chasse aux œufs, un rallye, des bricolages et un goûter.

Pour la suite, en plus des grandes fêtes traditionnelles déjà agendées, d'autres projets sont en cours de création.

VSC Events

**côte de l'été
mercredi 29 juin**

16h

Jeux, château gonflable, parkour
Stand glaces, boissons et barbabapa

Dès 18h30

Restauration
(sur inscription à payer sur place)

Infos sur:
vsc-events.ch

Notamment la fête de l'été qui aura lieu le mercredi 29 juin. Dans un premier temps, les enfants seront attendus pour des activités telles que: château gonflables, jeux et autres. Puis dès 18 heures tous les habitants du village, toutes générations confondues, pourront se retrouver pour un temps de partage et de convivialité; quelques stands de restauration seront mis à disposition.

L'objectif du groupe: faire vivre ce village et créer des liens intergénérationnels. Ainsi il est prévu d'organiser un groupe de lecture, de mettre en lien

des personnes ayant besoin de gardes d'enfants et celles prêtes à garder et créer un cours de Yoga entre autres choses. Vous pouvez d'ailleurs trouver toutes les informations à ce sujet sur le site Internet du groupe: www.vsc-events.ch ou sur la page Facebook: Vsc Evénements.

En clair, les activités sociales et familiales reprennent pour le plus grand bonheur de tout un chacun, n'hésitez pas à suivre le mouvement!

Olivia Zürcher



PASSEPORT VACANCES

Des activités pour tous les goûts de 9 à 15 ans !

Le Passeport vacances région lausannoise (APVRL) est une association regroupant 38 communes. Des bénévoles proposent des activités de découverte autour de 3 thèmes: «Nature et découverte» – «Culture et jeux» – «Création et cuisine» – «Sport et mouvement».

Le Passeport Traditionnel est destiné aux jeunes de 9 à 15 ans et propose un choix de 300 activités pour tous les goûts. Les activités se font uniquement sur inscription, une fois le Passeport acheté. C'est un tirage au sort qui répartit équitablement les activités auprès des enfants. Sur une période de 2 semaines, entre 4 et 6 activités seront attribuées par personne.

De plus, le Passeport vacances propose d'autres avantages:

- la possibilité d'accéder gratuitement aux musées et piscines de la région
- il fait office de titre de transport sur une partie du réseau Mobilis afin de se rendre à ses activités
- il permet à son titulaire d'assister à 3 séances de cinéma de son choix
- il permet également d'accéder gratuitement aux activités de Lausanne-sur-mer et de découvrir plusieurs activités nautiques.

Le Passeport Farniente est destiné aux jeunes de 13 à 15 ans uniquement et propose une formule allégée, sans les activités sur inscriptions.

PRIX du Passeport Farniente

CHF 25.–/enfant
pour 2 semaines en juillet
ou en août.

PRIX du Passeport Traditionnel

CHF 45.–/enfant
pour 2 semaines en juillet ou en août CHF 40.–/pour les autres membres de la même fratrie.

Vente des Passports vacances

La vente aura lieu du lundi 30 mai au jeudi 2 juin et du lundi 6 au jeudi 9 juin 2022, durant les horaires d'ouverture de l'administration communale.



SUBVENTIONS

Procédure et conditions générales

- Remise à la Bourse communale, au plus tard trois mois après l'achat
 - d'une preuve de paiement de l'achat
 - d'une adresse IBAN
- Personnes en domicile principal à Villars-Saute-Croix
- Offres valables dans la limite des budgets de subvention disponibles

Abonnement de transports publics

Combien ?

CHF 100.– pour un abonnement annuel nominatif
(Mobilis ou AG)

Vélos électriques

Combien ?

15% du prix d'achat (CHF 300.– max.).

Procédure

Formulaire à compléter
Remboursement sur présentation de la facture nominative

Conditions

- Acquisition pour ses propres besoins, ou pour un membre de sa famille résidant à Villars-Ste-Croix
- pas de revente dans les 12 mois après l'acquisition
- la subvention n'est pas valable pour l'achat d'un vélo d'occasion
- la subvention n'est accordée qu'une seule fois par habitant, tous les 5 ans

Extincteurs

Combien ?

CHF 50.– pour tout achat d'un nouvel extincteur agréer ECA ou pour le remplacement d'un extincteur existant.
(les frais de maintenance sont exclus de cette offre).

Fonds communal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

La Commune de Villars-Sainte-Croix rembourse, jusqu'à concurrence de CHF 50.– et sur présentation du billet, l'achat d'un billet pour une représentation d'une de ces quatre institutions:

- Béjart Ballet Lausanne
- Orchestre de chambre de Lausanne
- Théâtre de Vidy-Lausanne
- Opéra de Lausanne

Renseignements

Auprès de l'Administration communale



DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Carte d'identité

Nous vous rappelons que depuis le 3 janvier 2022, les cartes d'identité se font au guichet du contrôle des habitants.

Passeport

Les passeports (et offre combinée) se font uniquement au Centre de biométrie à Lausanne

	Carte d'identité	Passeport	Offre combinée
Adultes	CHF 65.– + CHF 5.– de frais de port	CHF 140.– + CHF 5.– de frais de port	CHF 148.– + CHF 10.– de frais de port
Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans	CHF 30.– + CHF 5.– de frais de port	CHF 60.– + CHF 5.– de frais de port	CHF 68.– + CHF 10.– de frais de port



PRESCRIPTION MUNICIPALE RELATIVE À L'UTILISATION DE LA PLACE DE SPORTS «AU VILLAGE»

Vu l'article 11, al. 3 de la Loi sur la protection de l'environnement et la lutte contre le bruit et la limitation des nuisances,

Vu les articles 10 et 32 du règlement de police de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» qui permet à la Municipalité d'édicter des prescriptions pour faire observer le silence dans des zones ou à certaines heures et pendant des jours déterminés sur le territoire,

la Municipalité de Villars-Ste-Croix arrête le règlement d'utilisation de la place de sports «Au Village» comme suit:

1. Disposition générale

Heures d'utilisation

08h00 – 22h00 / Lundi au vendredi
10h00 – 20h00 / Samedis, dimanches et jours fériés

Cette mesure est prise en complément de l'article 29 du règlement de police de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» pour faire respecter la tranquillité du voisinage et le repos nocturne des personnes habitant à proximité directe de cette place.

ter la tranquillité du voisinage et le repos nocturne des personnes habitant à proximité directe de cette place.

2. Signalisation

Les présentes dispositions sont portées à la connaissance des usagers et rappelées à la population par des signaux placés visiblement à titre indicatif à l'entrée de la place de sports «Au Village».

3. Contraventions

Les contraventions aux présentes dispositions sont poursuivies conformément à la loi sur les contraventions et au règlement de police de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois».

4. Entrée en vigueur

La présente prescription entre en vigueur dès son approbation par la Cheffe du Département des institutions et du territoire.

Approuvé en séance de Municipalité du 9 novembre 2020

À VOS AGENDAS!

Dimanche 15 mai
• Votations fédérales

Dimanche 12 juin
• Marché artisanal

Mercredi 29 juin
• Fête de l'été dès 15h00

Jeudi 30 juin
• Conseil communal 20h00

Dimanche 25 septembre
• Cap sur l'Ouest
• Votations fédérales

Jeudi 6 octobre
• Conseil communal 20h00

Samedi 29 octobre
• Halloween dès 17h30

Dimanche 27 novembre
• Votations fédérales

Mardi 6 décembre
• Saint-Nicolas dès 18h30

Jeudi 15 décembre
• Conseil communal 20h00



Commune de Villars-Sainte-Croix
Au Village 23
CH-1029 Villars-Ste-Croix

Horaire du guichet

Lundi: 8h00 – 12h00
Mardi: 8h00 – 12h00
Mercredi: 7h00 – 12h00
Jeudi: 8h00 – 12h00

Téléphone

021 701 16 10

Greffé municipal

greffe@villars-sainte-croix.ch

Bourse communale

bourse@villars-sainte-croix.ch

Office de la population

controle.habitants@villars-sainte-croix.ch